

Je terminerai cette esquisse sur Toulon, considéré surtout médicalement, par quelques mots au sujet de la *Consigne*, sorte de parloir à triple grille où les *quarantainaires* viennent passer quelques instants avec leurs parens et leurs amis, dont ils restent séparés par un intervalle de deux à trois mètres. C'est là aussi que les prétendus pestiférés déposent les lettres qu'ils envoient dans les départements. — Ces lettres, avant d'être expédiées, passent assez rapidement, et sans être dépliées, au travers du vinaigre ou au milieu des vapeurs du chlore; mesures bien insuffisantes, si les lettres, quelquefois très épaisses, renfermaient le germe de la peste ou du choléra! C'est aussi à travers le vinaigre que l'on fait passer les pièces de monnaie données par les *quarantainaires* en échange de quelques marchandises.

Un égoût, qui s'ouvre près de l'entrée de la *Consigne*, fait de ce lieu de salubrité administrative un des endroits les plus infects du port.

Le 26 avril, à neuf heures du matin, je montai à bord du bâtiment à vapeur le *Crocodile*, commandé par le capitaine Janvier. Ce marin appartient à une famille distinguée de la ville de Lyon. Jeune encore, il fut un des officiers qui travaillèrent à la confection des cartes marines en usage aujourd'hui sur les bâtiments de l'état; il est l'auteur d'un ouvrage estimé, le *Manuel du Constructeur des machines à vapeur*, imprimé à Paris en 1828; enfin il a découvert un nouveau système de construction de bâtiments à vapeur, dont l'application sera d'un avantage immense pour la marine royale et marchande.

La traversée de Toulon à Alger se fait ordinairement en cinquante et quelques heures; mais pour cette fois, il devait en être autrement: 5 à 6 degrés au-dessous de 28 pouces annonçaient un temps orageux, et un vent de sud-ouest assez fort menaçait de ralentir notre marche. Le capitaine suspendit le départ et ne se décida à quitter la rade que le soir à huit heures, rassuré par

Déjà M. Duchâtel, ministre du commerce, a apporté des améliorations importantes dans cette branche de notre législation; mais il lui reste encore beaucoup à faire. Telle est du moins l'opinion du commerce, des corps savans de plusieurs villes du Midi, et même de plusieurs intendances sanitaires.